

AR Prefecture

047-200068930-20260924-2026F139RH-DE
Reçu le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026

Département de Lot-et-Garonne**Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot****FUMEL VALLÉE DU LOT**

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<u>Extrait du Registre des Délibérations</u> Conseil Communautaire, Séance du : 24 septembre 2026	L'an Deux Mille Vingt-Six, le 24 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire à la Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Président
--	---

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BEUVELOT Gérard, BLOT Michel,
BORIE Daniel, BORIE Sébastien, BOUQUET Thierry, BROUILLET Jean- Jacques,
CAPO- VIGIER Emmanuelle, CAYSSILLÉ Didier, CORIOU Floriane, COSTES Marie,
DARTIGOLLES Hélène, GRIFFEILLE Martine, JURQUET Bernard, LAFON Joël, LAGRÈZE Georges,
LAPORTE Christian, LARIVIERE Yvette, LAURENT Nathalie , LE CORRE José, MAGNOL Éric,
MALBEC Sébastien, MARSAND Michel , MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel , REGOURD Vanessa,
REYNES Julien, ROUBY Chantal, ROSEMBAUM Marie- Claire, SÉGALA Jean- François,
SEMIROT Marie- Hélène, SICOT Maryse, SOTTY Caroline, STARCK Josiane, TALET Marie-Lou,
VIGOUROUX Nadine.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Monsieur PICCOLI Jacques

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :**

Monsieur AMBROISE Philippe procuration à Monsieur LAGRÈZE Georges
Madame CARRERE Nathalie procuration à Monsieur REYNES Julien
Madame CONGÉ Marie-Yvonne procuration à Madame GRIFFEILLE Martine
Monsieur COSTES Jean-Louis procuration à Madame TALET Marie-Lou
Monsieur DELPY Jean-Luc procuration à Monsieur SÉGALA Jean- François
Monsieur LABROUE Cédric procuration à Madame COSTES Marie
Monsieur LAPOUGE Maurice procuration à Monsieur BROUILLET Jean- Jacques
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Monsieur MALBEC Sébastien
Monsieur RANGER Pierre procuration à Monsieur BLOT Michel
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur BORIE Daniel
Monsieur TIJDENS Nantko procuration à Monsieur JURQUET Bernard

Secrétaire de Séance :	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 38 Pouvoir(s) : 11 Votants : 49
-------------------------------	---

2026F139DRH : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE FUMEL VALLÉE DU LOT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

AR Prefecture

047-200068930-20260924-2026F139RH-DE
Reçu le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération n° 2026E109DRH en date du 25 juin 2026, relative à la mise à jour du tableau des effectifs de Fumel Vallée du Lot ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date 08 septembre 2026 ;

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Afin de prendre en compte les derniers mouvements de personnels et notamment les évolutions de carrière des agents, le tableau des effectifs est modifié par la création des postes suivants :

- 2 Postes d'adjoint territorial d'animation principal 1^{er} classe (35H00)
- 2 Postes d'agent social territorial principal 1^{er} classe (35H00)
- 2 Postes d'adjoint technique territorial (35H00)
- 1 Poste de technicien territorial (35H00)
- 1 Poste d'adjoint technique territorial principal 1^{er} classe (35H00)
- 1 Poste d'adjoint technique territorial principal 2^{ième} classe (20H00)
- 2 Postes d'assistant d'enseignement artistique principal 2^{ième} classe (05H00)
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 2^{ième} classe (07H00)

Il est également proposé la suppression des postes suivants :

- 1 Poste d'animateur territorial principal 1^{ere} classe (35H00)
- 1 Poste de puéricultrice territoriale (25H00)
- 1 Poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale (21H00)
- 1 Poste d'agent social territorial principal 2^{ième} classe (35H00)
- 2 Postes d'adjoint technique territorial (25H00)
- 1 Poste d'adjoint technique territorial principal 2^{ième} classe (35H00)
- 2 Postes d'assistant d'enseignement artistique (05H00)
- 1 Poste d'assistant d'enseignement artistique (07H00)

Par conséquent le tableau des effectifs sera le suivant :

Tableau des effectifs – Postes permanents – Fumel Vallée du Lot – 1^{er} octobre 2026

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
EMPLOI FONCTIONNEL			
Directeur général des services	A	1	35h00
Directeur général des services techniques	A	1	35h00
Direction général adjoint	A	1	35h00
Total emploi fonctionnel		3	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Attaché territorial principal	A	2	35h00
Attaché territorial	A	2	35h00
Rédacteur territorial principal 2 ^{ème} classe	B	2	35h00
Adjoint administratif territorial	C	3	35h00
Adjoint administratif territorial 2 ^{ème} classe	C	7	35h00

AR Prefecture

047-200068930-20260924-2026F139RH-DE
 Reçu le 02/10/2026
 Publié le 02/10/2026

Adjoint administratif territorial 1 ^{ère} classe	C	3	35h00
Total filière administrative		19	
FILIÈRE ANIMATION			
Animateur territorial principal 2 ^{ème} classe	B	1	35h00
Animateur territorial principal 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Adjoint territorial d'animation	C	1	32h00
Adjoint territorial d'animation	C	5	35h00
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	1	32h00
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	4	35h00
Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	3	35h00
Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	1	32h00
Total filière animation		17	
FILIÈRE CULTURELLE			
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	04h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	4	05h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	2	05h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	07h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	2	08h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	09h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	10h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	15h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	20h00
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	1	06h00
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	2	20h00
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	B	1	35h00
Total filière culturelle		18	
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
Infirmière en soins généraux	A	1	28h00
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	2	35h00
Educateur de jeunes enfants	A	1	35h00
Puéricultrice territoriale hors classe	A	1	35h00
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	B	2	35h00
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	1	28h00
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	5	35h00
Total filière médico-sociale		13	
FILIÈRE SOCIALE			
Agent social territorial	C	1	28h00
Agent social territorial	C	5	35h00
Agent social territorial principal 2 ^{ème} classe	C	1	30h00

AR Prefecture

047-200068930-20260924-2026F139RH-DE
 Reçu le 02/10/2026
 Publié le 02/10/2026

Agent social territorial principal 2 ^{ème} classe	C	2	35h00
Agent social territorial principal 1 ^{ère} classe	C	1	30h00
Agent social territorial principal 1 ^{ère} classe	C	4	35h00
Total filière sociale		14	
FILIÈRE SPORTIVE			
Educateur territorial des APS	B	1	35h00
Educateur territorial des APS principal 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Educateur territorial des APS principal 2 ^{ème} classe	B	1	13h00
Total filière sportive		3	
FILIÈRE TECHNIQUE			
Ingénieur territorial principal	A	1	35h00
Technicien territorial	B	3	35h00
Technicien territorial principal 2 ^{ème} classe	B	1	35h00
Agent de maitrise	C	3	35h00
Agent de maitrise principal	C	4	35h00
Adjoint technique territorial	C	1	20h00
Adjoint technique territorial	C	29	35h00
Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	C	1	32h00
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	13	35h00
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	1	20h00
Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	C	15	35h00
Total filière technique		72	
TOTAL DES EFFECTIFS		159	

Tableau des effectifs – Postes permanents – Centre Intercommunautaire de Santé
 1^{er} octobre 2026

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
Médecin territorial	A	3	35h00
Médecin territorial	A	1	24h00
Adjoint administratif territorial	C	1	35H00
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	B	1	35h00
Auxiliaire de soins principal 2 ^{ème} classe	C	1	35h00
Total filière médico-sociale		7	
TOTAL DES EFFECTIFS		7	

Tableau des effectifs – Postes permanents – Service Environnement
 1^{er} octobre 2026

AR Prefecture

047-200068930-20260924-2026F139RH-DE
Reçu le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
FILIÈRE TECHNIQUE			
Ingénieur territorial	A	1	35h00
<i>Total filière technique</i>		<i>1</i>	
TOTAL DES EFFECTIFS		1	

Tableau des effectifs – Postes non permanent – Fumel Vallée du Lot – 1er octobre 2026

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	2	35h00
Apprenti		3	35h00
<i>Total filière technique</i>		<i>5</i>	
TOTAL DES EFFECTIFS		5	

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire

- 1°) – Décide d'adopter le tableau des effectifs ci-dessus à compter du 1^{er} octobre 2026 ;
- 2°) – Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants aux emplois et grades sont inscrits au Budget Principal et aux Budgets Annexes ;
- 3°) – Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 24 septembre 2026

Le Secrétaire de séance,



Julien REYNES

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Le Président,



Jean-Jacques BROUILLET

Certifié exécutoire le : 02 octobre 2026

Reçu en Préfecture le : 02 octobre 2026

Publié ou Notifié le : 02 octobre 2026
